

PETITION

COLLECTIF DE DEFENSE DE LA MATERNITE DES HOPITAUX DE SAINT-MAURICE

Saint-Maurice, le 24 octobre 2011

Nous tenons à alerter nos patientes mais également les élus locaux des graves menaces qui pèsent actuellement sur la Maternité de Saint-Maurice.

Pourquoi cette situation critique ?

Le 4 octobre 2011, le directeur de l'Hôpital a brutalement décidé que les praticiens attachés ne pourraient plus prendre de gardes au sein de la Maternité. Cette décision a été appliquée le jour même.

Quelles en sont les conséquences immédiates ?

Cette décision concerne en premier lieu les médecins pédiatres, obstétriciens et surtout anesthésistes. Les médecins anesthésistes se retrouvent amputés du tiers de leur effectif.

Cette réduction drastique les amène à dépasser la durée légale de temps de travail : les médecins anesthésistes sont appelés à gérer quotidiennement l'urgence vitale immédiate, or, l'épuisement physique peut entraîner des erreurs humaines mettant directement en jeu la vie de nos patientes.

Cette situation nous paraît inacceptable.

Par soucis de responsabilité, Les médecins anesthésistes feront valoir leur droit de retrait s'ils estiment que la sécurité des patientes n'est plus garantie.

Ce qui entraînera dans l'urgence la suspension des soins et/ou la fermeture de la Maternité.

Cela sera d'ores et déjà le cas le Vendredi 28 octobre 2011. Ce jour, la Maternité devra transférer toutes les consultations aux urgences (accouchements) par manque de personnel d'anesthésie (médecins anesthésistes) entraînant une mise en danger des patientes.

A ce jour, la direction a rejeté toutes les propositions du corps médical. Elle n'y a opposé que des solutions temporaires et insuffisantes ne permettant pas de remplacer la présence et le travail des médecins attachés.

Le personnel est solidaire et s'est regroupé au sein d'un collectif afin de protéger votre maternité et de continuer à offrir à nos patientes une qualité de soins que beaucoup nous envient.

La maternité de Saint-Maurice a échappé jusqu'à présent à une politique de fermeture globale de Maternités et de centres IVG dans le Val-de-Marne. Elle est devenue en moins de 5 ans une des Maternités les plus importantes de « l'Est parisien » (de 1900 accouchements en 2006 à 2400 en 2011).

***Qu'on le veuille ou non, Notre démarche s'inscrit aussi dans un mouvement plus vaste de défense des droits des Femmes à devenir mère si elles le veulent, quand elles le veulent et où elles le veulent ; sans mettre en péril leur santé ni celle de leur enfant.**




Définitions

médecins attachés : médecins étrangers qui travaillent en France. Ils ont les mêmes fonctions et les mêmes responsabilités que les médecins français. Ils sont venus pallier la pénurie de médecins formés en France - 1 des médecins concerné travaille depuis 7 ans dans notre maternité
garde : permanence de soins de nuit. Elle permet à la Maternité d'accueillir les patientes 24H/24H et garantit la qualité des soins.

NOUS APPELONS LES PATIENTES, LEUR FAMILLE, LES ELUS LOCAUX ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DE L'HOPITAL A NOUS MANIFESTER LEUR SOUTIEN
EN NOUS REJOIGNANT POUR UN GRAND « PIQUE-NIQUE POUR LA DEFENSE DE LA MATERNITE »
LE VENDREDI 28 OCTOBRE A 12h30 DEVANT LA MATERNITE
Le Collectif de Défense de la Maternité de Saint-Maurice

maternite@hopitaux-st-maurice

Personnes a contacter

-  CHEF DU POLE FEMME-ENFANT Denis BARDOU 01.43.96.66.54 d.bardou@hopitaux-st-maurice.fr
-  SUD Pascal PIEZANOWSKI 01.43.96.60.54 sudesquirol@gmail.com
-  CGT David FRANCOIS 01.43.96.60.57 davidfrancois@cgthsm.fr

